

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT 16 avenue Jean Jaurès - Tunis -MF. 381878SAM000

RESOLUTIONS ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE MARDI, 07 JUILLET 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard de la tenue de l'Assemblée dû à la situation sanitaire du pays. Ce retard ne lèse ni les intérêts sociaux des actionnaires ni ceux de tous les autres demandeurs. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2017 pour un montant de 9.154.503 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 6.582.510Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

❖ Résultat net 2019 : 13 219 598,458

Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) : 9 580,776

❖ Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) : 6 582 510,000

Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) : 6 592 090,776

❖ Report à nouveau (soumis à la R/S) : 15 258 746,529

Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*) : 2 571 993,000

Total Report à nouveau (soumis à la R/S) : 17 830 739,529

Total : 37 642 428.763

❖ Dotation au fonds social : - 600 000.000

❖ Réserves pour Réinvestissements exonérés : -7 720 000,000
Total Report à nouveau : 29 322 428,763

Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) : 6 592 090,776

❖ Report à nouveau (soumis à la R/S)
: 22 730 337,987

(R/S): Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir sixième résolution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comite des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 21.000 DT par Comité au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2019, englobant les rémunérations des Comités, à 122.000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2022 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- SOCIETE GENERALE FINANCIERE
- Habib BOUAZIZ
- Sofiene HAJ TAIEB
- Skander KAMMOUN
- Chokri BEN AYED
- Mongi BOUASSIDA

Les deux administrateurs Chokri BEN AYED et Mongi BOUASSIDA sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Skander KAMMOUN en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes Horwath ACF (membre de Crowe Horwath), représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2022, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société ainsi que des états financiers IFRS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2022.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital en tenant compte des titres détenus actuellement par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2020, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

3ILAN RELATIF A L'EXERCICE 2018 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Exprimés en Dinars

	31 Déc	embre	Variation	
	2018	2017	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprés des banques	15 769 548	13 999 897	1 769 651	12,64%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	502 853 803	494 028 603	8 825 200	1,79%
Portefeuille-titres commercial	10 107 043	10 000 000	107 043	1,07%
Portefeuille d'investissement	38 956 551	27 163 907	11 792 644	43,41%
Valeurs Immobilisées	7 505 907	6 585 001	920 906	13,98%
Autres actifs	11 322 785	9 985 239	1 337 546	13,40%
TOTAL DES ACTIFS	586 515 637	561 762 646	24 752 991	4,41%

	31 Déc	embre	Variation		
	2018 2017		MONTANT	%	
PASSIFS					
Dettes envers la clientèle	3 750 310	3 540 148	210 162	5,94%	
Emprunts et dettes rattachées	456 189 895	433 479 019	22 710 876	5,24%	
Fournisseurs et comptes rattachés	36 067 701	43 590 112	-7 522 411	-17,26%	
Autres passifs	12 929 503	10 481 306	2 448 197	23,36%	
TOTAL DES PASSIFS	508 937 409	491 090 586	17 846 823	3,63%	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	25 000 000	25 000 000	0	0,00%	
Réserves	40 773 504	35 649 769	5 123 735	14,37%	
Résultats reportés	15 051 796	12 973 631	2 078 165	16,02%	
Actions propres	(3247 071)	(2951 339)	295 732	10,02%	
Total des capitaux propres	77 578 229	70 672 061	6 906 168	9,77%	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	586 515 637	561 762 646	24 752 991	4,41%	

0 0

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	35 145 833	2 930 817	15 268 327	13 219 598	(3 488 663)	6 967	90 582 880
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 07 juillet 2020 Affectations approuvées par l'A.G.O du 07 juillet 2020			(9 154 503) 7 720 000	600 000	9 154 503 4 899 598	(13 219 598)			-
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	33 711 330	3 530 817	29 322 429	0	(3 488 663)	6 967	90 582 880